



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

26 FEV. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



21029866

N° d'entreprise : 0461 170 662

Nom

(en entier) : **DEPRO MANAGEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **chaussée de Waterloo 1589 D - 1180 Bruxelles****Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION D'ADMINISTRATEURS**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2021.

L'assemblée accepte à l'unanimité des voix la démission de Madame Sule SALIHOGLU (NN 53-04-02-538.58) pour son mandat d'administratrice à compter de ce 1er février 2021.

La décharge pour l'exécution de son mandat pour l'exercice en cours sera examinée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'assemblée accepte à l'unanimité des voix la nomination de Madame Safak BIRKIYE (NN 59-03-08-470.65, domiciliée à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Avenue Grand Air 24B) en tant qu'administratrice de la société.

Son mandat commencera à partir de ce 1er février 2021 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2025 et sera exercé à titre gratuit.

Madame Safak BIRKIYE, ici présente, déclare accepter son mandat et déclare ne pas être sous le coup d'une disposition prohibitive à l'exécution d'un mandat de gestion.

L'assemblée donne à l'unanimité des voix procuration à RSM Interfiduciaire SC, Chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Uccle (RPM 0442.616.443) représentée par Monsieur Serge Leleux, ou un de ses associés, avec faculté de subdélégation, pour publier le présent procès-verbal aux annexes du Moniteur Belge.

Extrait certifié conforme

RSM Interfiduciaire SC
représentée par
Serge Leleux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).